

ARRETE N° 2024-SCOLARITE-RF-51-2

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION

DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'IUT de Montreuil du 03 juillet 2024 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'IUT de Montreuil pour l'année universitaire 2024-2025 :

BUT Gestion administrative et commerciale (FIC)

Houda BOUNAJMA (BUT2)
Stéphane HURTADO (BUT1)
Vincent LEBEL (BUT3-MCMO)
Amine ZIZI (BUT3-MRPE)

BUT Gestion administrative et commerciale (FIA) (CGA Eve)

Marielle BABOULALL
Vincent LEBEL (BUT 3-MCMO)
Amine ZIZI (BUT 3-MRPE)

BUT Gestion administrative et commerciale (FIA) (CFA SupEx)

Jean-François DHENIN

BUT Gestion administrative et commerciale
(FIA) (GACO à distance)

Jean -François DHENIN (BUT3)
Catherine DURAND-CHAILLO (BUT 2)

Département INFOCOM

BUT Information -Communication (FIC)

Viviane CLAUS
Jean -Dominique DALLOZ
Yann LE GALL
Bérénice ANDRÉ

BUT Information Communication (FIA)

Cyril JACUEL
Marc BOURGOIS

Département INFORMATIQUE

BUT Informatique (FIC)

Phillipe BONNOT (BUT 1,BUT2)
Aurélien BOSSARD (Parcours A)
Mario CATALDI (Parcours C)

BUT Informatique (FIA)

Véronique CLÉMENT-COMPAROT
(BUT 2)
Phillipe BONNOT (BUT 3)
Anne RICORDEAU (en soutien)

Département QLIO

BUT Qualité, logistique industrielle et organisation (FIC)

Lucien KOWOH-BILLE

BUT Qualité, logistique industrielle et organisation (FIA)

Touria VERONNEAU

Licence Professionnelle mention Management des processus logistiques (FIA)
parc. Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise

Mohammed LEOUATNI

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'IUT de Montreuil et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 15 octobre 2024

La Présidente

Annick ALLAIGRE

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis
pour la Présidente et par Délégation

Le Directeur général adjoint des services

Arnaud DESJARDIN